

SESSION SPECIALE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

JEUDI 6 JUILLET 2017

Intervention de Pierre Camani, Président du Conseil départemental

Mesdames et Messieurs,

Chers internautes,

En préambule de notre séance, je souhaite que nous rendions hommage à Madame Simone Veil qui s'est éteinte le 30 juin dernier.

Cette grande dame mena de multiples combats en faveur de l'émancipation des femmes, de l'idéal européen, de la mémoire des victimes de la Shoah à laquelle elle-même avait survécu. Femme de conviction, d'une exemplaire dignité, elle restera une référence pour le peuple français qui l'admirait et l'aimait.

« On ne construit rien sur la haine, c'était ça la leçon de Simon Veil » a justement résumé Robert Badinter.

Je vous invite à observer une minute de silence à sa mémoire.

Nous venons de vivre une séquence politique qui a vu l'élection d'un nouveau Président de la République auquel je formule tous mes vœux de réussite. Les élections législatives qui ont suivi ont également conduit à l'élection de trois nouveaux députés. Je veux les féliciter en votre nom à tous. J'ai déjà eu des contacts avec eux et je leur ai proposé de les associer à tous nos dossiers importants afin qu'ils puissent être des relais efficaces.

Cette session budgétaire rectificative est inédite. Elle est le résultat d'un choix politique clair que j'ai exprimé à l'occasion de l'examen du budget primitif 2017, le 3 avril dernier, et que j'assume pleinement, même si je l'avoue, je suis animé par un sentiment de révolte.

Sentiment de révolte que j'ai exprimé devant le Président de la République ce matin, car aujourd'hui, ce qui relève de la solidarité nationale concernant les pauvres est assumé par les moins pauvres du département, par le biais d'une fiscalité beaucoup plus lourde qu'ailleurs. Mais j'y reviendrai ...

Je veux d'abord revenir sur la genèse de la situation que nous connaissons.

Le 7 décembre 2015 puis, de nouveau, le 24 mai 2016, j'ai alerté le Premier ministre d'alors, Manuel VALLS, sur la gravité des difficultés financières de notre Département.

J'ai eu une entrevue en tête à tête avec lui, lors de sa venue en Lot-et-Garonne, le 6 octobre 2016. J'ai rencontré tous les ministres concernés de l'ancien gouvernement ainsi que le Directeur général des collectivités locales au ministère de l'Intérieur. Sans résultat probant.

Avec méthode, j'ai exposé les faiblesses structurelles dont souffre le Lot-et-Garonne. Je rappelle que seuls 39% des ménages sont imposés sur le revenu, contre 55% au plan national et que le taux de surendettement de la population y est l'un des plus élevés de France.

Je rappelle qu'un Lot-et-Garonnais sur six vit au-dessous du seuil de pauvreté, que notre population, plus âgée et plus pauvre que la moyenne nationale, a subi de plein fouet les effets de la crise économique et sociale ces dernières années.

Ces caractéristiques socio-économiques constituent le terreau d'une inquiétude qui s'est exprimée dans les urnes à l'occasion du premier tour de l'élection présidentielle, marqué par des scores jamais atteints en faveur de l'extrême droite.

La campagne présidentielle a ainsi mis en lumière les profondes inégalités qui fracturent désormais notre pays.

Il y a d'un côté des territoires en expansion qui bénéficient pleinement des bienfaits de l'économie mondialisée (même s'ils connaissent eux aussi des fractures internes). Et il y a, de l'autre côté, des territoires principalement ruraux engagés dans des trajectoires d'appauvrissement, en proie à un sentiment d'abandon et de déclassement.

Malheureusement, pour des raisons géographiques, notre département fait partie de cette seconde catégorie. Je vous ai livré plusieurs indicateurs qui en attestent. Je vous en donne un dernier : près de 10% de la population active relèvent du Revenu de Solidarité Active. Ce taux atteint 20% dans de nombreuses communes, à l'exemple de la ville d'Agen.

L'évolution du RSA dans notre département illustre en fait plus globalement l'explosion des dépenses liées aux trois allocations de solidarité nationale (RSA, APA - Allocation personnalisée d'autonomie - et PCH - Prestation de compensation du handicap).

Tout au long de ces dernières années, ces charges ont augmenté fortement alors que, dans le même temps, la compensation financière de l'Etat s'amenuisait inexorablement. Le croisement de la courbe des dépenses, à la hausse, et de celle des recettes, à la baisse, provoquait le fameux « effet ciseau », signe de la dégradation de nos comptes.

Nous n'avons pas découvert cette problématique un beau matin. Pressentant les risques d'une pareille évolution, cela fait plusieurs années que je tire la sonnette d'alarme auprès des plus hautes autorités de l'Etat et que nous avons engagé des mesures d'économie.

Le gouvernement précédent a été sensible à nos interpellations et a, pour partie, tenté d'y répondre. Pour la première fois depuis des années, un véritable mécanisme de péréquation horizontale basé sur l'écrêtement du produit des droits de mutation (les DMTO) a été mis en place en 2014. Je m'en étais alors réjoui.

C'était nécessaire, mais certainement pas suffisant. C'est pourquoi, au printemps 2016, le gouvernement et l'Assemblée des Départements de France ont engagé des négociations dans l'objectif d'une renationalisation du RSA.

Malheureusement, vous connaissez tous la suite. Ces discussions n'ont pas abouti ; la majorité politique de l'ADF, arc-boutée sur ses positions, a refusé tout compromis. Elle a refusé tout approfondissement de la péréquation horizontale (c'est-à-dire la solidarité entre les départements riches et les départements pauvres), seule solution existant aujourd'hui compte tenu du déficit du budget de l'Etat. Cette intransigeance a fermé la porte à toute solution et renvoyé les Départements à leurs difficultés.

Dès le second semestre 2015, je vous ai proposé la création d'une commission ad hoc chargée d'ouvrir la réflexion en vue de la refondation des politiques départementales.

Cette instance n'avait pas pour seul objet de redéfinir le périmètre de nos compétences à l'aune des dispositions de la loi NOTRe, elle devait également s'attacher à défricher les nouveaux terrains d'intervention du Département de demain.

L'ensemble des sensibilités politiques de notre assemblée a participé à ses travaux. En février 2016, à l'occasion d'une session exceptionnelle, vous avez approuvé à l'unanimité 11 préconisations qui ont été ensuite reprises dans le projet de budget pour 2016.

Ce dernier a acté la mise en œuvre de mesures drastiques de suppressions et de modifications de régimes d'aide qui n'ont laissé personne indifférent, compte tenu de leur importance et du rôle qui nous est reconnu sur le plan local.

Nous nous sommes efforcés d'expliquer à nos partenaires, du mieux que nous avons pu, à la fois les conséquences de la loi NOTRe qui nous imposaient de recentrer nos actions sur nos propres compétences et les délicates perspectives budgétaires qui nous appelaient à réduire nos aides. Cela a été plutôt bien accepté et je veux, une nouvelle fois, remercier les forces vives lot-et-garonnaises pour leur compréhension.

Malgré tous ces efforts, l'élaboration du budget 2017 s'est avérée encore plus délicate.

Vous connaissez désormais les chiffres ; je ne veux pas vous en abreuver. Je vous en rappellerai juste quelques-uns qui démontrent, de manière probante, le caractère aberrant de la situation et, par là même, une certaine forme d'incurie de l'Etat.

Ainsi, sur le seul exercice 2017, en cumulant 46 millions € de reste à charge (c'est à dire de dépenses que l'Etat refuse de compenser) aux 16 millions € de baisses de dotations, ce sont au total 62 millions € qui sont prélevés par l'Etat, cette année, sur notre budget de fonctionnement établi à 346 millions €, soit près de 20% de notre budget de fonctionnement.

Chacun comprend clairement la perte sèche que représente l'absence d'une telle somme dans notre budget.

Dès lors, une seule alternative s'offrait à nous. Soit, pour parvenir péniblement à l'équilibre, nous procédions à une hausse de 30% de notre fiscalité sur le foncier bâti (le seul levier fiscal que nous possédons encore) ; soit nous engageons le bras de fer avec l'Etat en l'enjoignant à assumer ses responsabilités.

C'est la seconde option que nous avons choisie. Avec la majorité des élus de notre assemblée, j'ai en effet considéré que nous ne pouvions pas faire porter aux seuls Lot-et Garonnais, par le biais de l'impôt, la défaillance de l'Etat, sans nous révolter.

Nous avons donc décidé de porter le fer dans la plaie en inscrivant une recette exceptionnelle attendue de l'Etat de 20 millions € dans notre budget.

Nous l'avons fait tout en ayant pleinement conscience des conséquences de notre vote et de la saisine probable, puisque prescrite par la réglementation, de la Chambre régionale des comptes par Madame le Préfet.

La mise en route de cette procédure nous donnait ainsi l'occasion de mettre en lumière les raisons profondes de notre engagement et le sens de nos revendications.

Elle nous permettait de relancer, sur le plan national, le débat escamoté l'an dernier sur l'urgence de mettre en place un nouveau mécanisme de financement des prestations sociales et la nécessité d'instaurer une véritable péréquation entre territoires riches et territoires pauvres.

Notre choix de voter un budget « en l'absence d'équilibre réel », selon la formule consacrée, ne traduit pas une mauvaise humeur passagère, un coup de sang appelé à se dissiper rapidement.

Non, que personne ne se méprenne, notre choix est l'expression raisonnée d'un engagement en faveur d'une justice territoriale qui fait défaut dans notre pays depuis plusieurs années et dont les effets néfastes s'exacerbent au point de créer une béance entre deux Frances dont les trajectoires divergent aujourd'hui à grande vitesse.

Notre choix signe notre volonté de promouvoir une approche équilibrée de l'aménagement et du développement des territoires de notre Hexagone.

Je le dis avec force : ce serait une erreur fondamentale, lourde de répercussions, de ne penser l'avenir qu'à travers le prisme déformant des seules métropoles et des grands centres urbains.

Dans l'esprit de certains technocrates, ces poches d'opulence seraient conçues comme des oasis de fertilité économique au milieu d'un désert rural. Cette France rabougrie ne correspond pas à l'idée que nous nous faisons de notre pays conquérant, fier et riche de sa diversité. Elle ne répond pas au principe républicain d'égalité. Egalité d'accès aux mêmes services par exemple : dans notre situation, un collégien Lot-et-Garonnais ne dispose pas du même niveau d'équipements et de services que son voisin girondin ou haut-garonnais.

C'est dans cet esprit que j'ai personnellement sollicité le nouveau Président de la République, dès les lendemains de son élection. Vous me permettrez à cet égard de regretter que les élus d'opposition n'aient pas souhaité apposer leur signature au bas de la lettre. Je n'ai pas voulu commenter cet incident ; l'essentiel est ailleurs.

Le Président de la République, comme vous le savez, m'a répondu et invité à Paris pour développer notre argumentaire le 21 juin dernier. L'audience, en présence de l'un de ses collaborateurs, a eu lieu au Ministère de la Cohésion des territoires.

Notre délégation était composée des représentants de toutes les sensibilités politiques de notre assemblée. Cette unité est, à mes yeux, primordiale. Les députés nouvellement élus - ainsi que mon collègue, le sénateur TANDONNET, nous accompagnaient à ce rendez-vous.

Nos interlocuteurs ont unanimement reconnu, d'abord les efforts de gestion très importants déjà réalisés par le Département de Lot-et-Garonne, ensuite, l'absence de marge de manœuvre supplémentaire et, enfin, le poids de la dette de l'Etat à l'égard de notre collectivité.

Ils ont également convenu de la nécessité de trouver des solutions pérennes de financement, notamment pour les Départements ruraux, précisant que ces solutions devront être trouvées selon le calendrier établi par le Gouvernement.

En votre nom, nous leur avons réaffirmé notre volonté que le Lot-et-Garonne puisse être un Département pilote pour expérimenter de nouveaux dispositifs sur la base du pacte de confiance prôné par le Président de la République, assorti des moyens nécessaires et de l'autonomie suffisante.

Nous leur avons également proposé de renforcer la péréquation entre les Départements riches et les Départements pauvres tels le Lot-et-Garonne et bien d'autres. Nous nous sommes montrés ouverts au principe défendu par le Président MACRON d'une baisse des dotations aux collectivités qui pourrait être différenciée selon un système de bonus – malus.

Enfin, à l'invitation de Dominique BUSSEREAU, président de l'Assemblée des Départements de France, qui a souhaité m'associer à la rencontre prévue entre une délégation restreinte de membres de l'ADF et le Président MACRON, je me suis rendu ce matin au Palais de l'Élysée.

J'ai exposé la problématique du Département de Lot-et-Garonne et fait valoir la spécificité des territoires ruraux, en rappelant que la très insuffisante compensation par l'Etat des allocations de portée nationale empêchait désormais la collectivité départementale d'exercer pleinement

ses missions de solidarité humaine et territoriale, l'obligeait à augmenter sa fiscalité, à réduire ses politiques publiques et son investissement.

J'ai insisté sur la nécessité de trouver des solutions concrètes et sur le fait que l'Etat doit prendre ses responsabilités, en tenant compte de la fracture qui s'aggrave dans notre pays entre, d'un côté, des territoires ruraux et les territoires métropolitains.

J'ai apprécié la qualité de l'échange, franc et direct, et je note plusieurs orientations du Président de la République qui sont de bon augure pour la suite :

- La volonté de ne pas engager de nouvelle réforme territoriale d'envergure ;
- La mise en œuvre de mesures spécifiques pour les Départements ruraux ;
- La prise en considération de l'urgence à trouver une solution pérenne de financement des allocations individuelles de solidarité, notamment du RSA, qui contraint les départements à financer la solidarité nationale en ayant recours à la fiscalité locale, accroissant ainsi l'iniquité entre les départements et faisant reposer la solidarité pour les plus en difficulté sur les moins favorisés ;
- La volonté de recentraliser le RSA, tout en accompagnant le dispositif d'une péréquation horizontale véritablement redistributive entre Départements riches et Départements pauvres ;
- L'engagement de s'attaquer en parallèle à la question de l'efficacité de l'ensemble des dispositifs d'insertion sociale et professionnelle, en abordant la question globalement et en associant tous les acteurs de l'emploi sur les territoires ;
- La présentation des « Conférences des territoires » comme devant fixer une méthode déclinée en ateliers de travail pour apporter des réponses concrètes en phase avec les territoires ;
- Le soutien de l'Etat sur les grands projets d'investissement structurants dans les départements, notamment en matière de routes et de très haut débit ;
- La volonté de favoriser l'innovation et l'expérimentation venant des territoires.

Ces perspectives vont dans le sens de ma proposition d'expérimenter en Lot-et-Garonne un nouveau contrat de confiance entre l'Etat et le Département. Elles sont de nature à nous laisser espérer une issue positive au combat que nous avons engagé pour les Départements ruraux.

Plus que jamais, je reste mobilisé dans ce combat pour lequel je vais jouer un rôle au plan national en tant que responsable du groupe de travail relatif aux difficultés financières des Départements ruraux, au sein de l'Assemblée des Départements de France.

Mes chers Collègues, Mesdames et Messieurs, vous le voyez, notre combat a pris de l'ampleur, bénéficiant d'un écho national dont j'espère qu'il nous aidera à obtenir gain de cause, au bout du compte.

Dans l'immédiat et tandis que nous menions la bataille, la Chambre régionale des comptes nous a transmis ses recommandations dans le but d'assurer le retour à l'équilibre de notre budget.

Disons-le sans détour : le remède est difficile à avaler, mais il faut aussi reconnaître que la potion aurait pu être bien plus amère. Les préconisations de la Chambre sont articulées autour d'un triptyque : baisse des dépenses de fonctionnement à hauteur de 6,5M€, hausse de la fiscalité locale de 15,5 M€ et stabilisation des investissements annuels autour de 45M€.

Au cours des échanges que nous avons eus avec le conseiller de la Chambre, nous avons défendu avec fermeté nos grandes priorités sur lesquelles nous ne pouvions pas transiger.

Nous nous sommes ainsi refusé à supprimer totalement l'aide au monde associatif. Certes, nos subventions diminuent globalement mais elles restent à un seuil acceptable, supérieur à ce que pratiquent beaucoup d'autres départements.

Pour autant, ce sont 6,5 M€ d'économies de fonctionnement que nous devons réaliser en 2017 par rapport au budget initialement construit. Christian DEZALOS, vice-président aux finances, dont je tiens tout particulièrement à saluer le travail et l'implication à mes côtés ces derniers mois, vous présentera le détail de ces mesures d'économie.

De la même façon, l'augmentation de la fiscalité imposée par la Chambre régionale des comptes n'atteint pas les niveaux que nous pouvions redouter. La progression de 4,7 points se traduira par une hausse de 8% sur la feuille d'impôts du contribuable. Pour mémoire, l'an dernier, les Départements de notre strate avaient augmenté leur fiscalité de 13% en moyenne.

Compte tenu de ces éléments, je vous invite à adopter ces préconisations. Nous ne le faisons pas de gaieté de cœur, vous l'imaginez bien. Mais les rejeter aujourd'hui nous conduirait automatiquement à abandonner notre pouvoir budgétaire et, ainsi, à passer sous la tutelle de l'Etat.

Elus de ce département, nous ne pouvons pas accepter cette perspective. Aussi, je vous demande, guidés par le sens des responsabilités que vous ont confiées les Lot-et-Garonnais, d'émettre un vote favorable à l'adoption de ce budget rectifié.

Il n'est qu'une étape sur le chemin de résistance dans lequel nous nous sommes engagés.

Je vous remercie.